Cour
FRC
1
3471

DISCOURS

Prononcé à la tribune de la Société des Amis de la Conſtitution, ſéante aux Jacobins, par une députation de la Société des jeunes Amis de la Liberté, établie rue du Bac, ſection de la fontaine de Grenelle.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
1791.

M+W 5831

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

SOCIÉTÉ

DES JEUNES AMIS DE LA LIBERTÉ.

Séance du jeudi 3 Février 1791.

Extrait du procès-verbal de ladite Séance.

LECTURE faite d'une adreſſe à la Société des Amis de la Conſtitution, l'Aſſemblée l'a adoptée unanimement, & a chargé de la porter & préſenter à cette Société, MM. Plantade, Gobeau, Roger, Laugier, Pierron, Barbara, Dubois & Teſſon, accompagnés de M. le Préſident.

Signé, VASSELIN, Vice-Préſident;
LAUGIER, Secrétaire.

DISCOURS

Prononcé à la tribune de la Société des Amis de la Conſtitution, ſéante aux Jacobins, par une députation de la Société des jeunes Amis de la Liberté, établie rue du Bac, ſection de la fontaine de Grenelle.

Nos ennemis communs, l'amour de la Patrie,
Le devoir, la raiſon, l'intérêt, tout nous lie.

TEL eſt, ſages & inébranlables Amis de la conſtitution, la deviſe du Club des jeunes Amis de la liberté; tel eſt l'eſprit qui l'animera dans tous les temps; tel eſt le motif qui le porte à vous demander l'honneur d'entretenir avec vous une correſpondance fraternelle.

Dans un moment où les ennemis de la France cherchent, au dedans & au dehors, à attaquer ſa conſtitution naiſſante & immortelle; dans un moment où les enfans de la patrie, toujours inquiets ſur ſon ſort, cherchent, d'un bout de l'Empire à l'autre, à ſe rallier ſous le même étendard, nous venons, avec tranſport, nous coaliſer avec vous : votre heureuſe influence électriſera nos cœurs; vous ſerez le foyer où nous viendrons épurer notre patriotiſme.

Le Club des jeunes Amis de la liberté, qui ne connoît point de milieu entre le crime & la vertu, entre l'eſclavage & la liberté, n'a pu retenir ſon indignation contre ces partiſans de l'ariſtocratie aulique, qui, ayant toujours dans la bouche le bonheur des

François, ne s'occupent, dans leurs assemblées, que des moyens de les asservir, & de recouvrer des droits qu'ils ne devoient qu'à la naissance ou à la fortune. C'est pour déjouer leurs projets impies que nous venons nous réunir à vous. C'est en vain qu'ils pensent échapper à la vigilance des bons citoyens. Nous démasquerons ces faux patriotes qui, profanant, avec une perfidie coupable, le cri de ralliement des Amis de la constitution, combattent, pour le despotisme, sous l'égide de la liberté; nous attaquerons sans cesse les principes impolitiques, autant qu'immoraux, de ces insidieux conspirateurs, qui, professant hautement une doctrine désastreuse, ont l'impudence de rallier leurs bandes hypocrites au nom de la vraie monarchie.

A n'examiner d'abord que la consonnance des mots, rien, incorruptibles Amis de la constitution, rien de plus constitutionnel, rien de plus conforme aux décrets de l'Assemblée nationale, que cette nouvelle société. Mais elle n'est en effet composée que d'hommes attachés à l'ancien régime, qui, dispersés d'abord sous le nom d'impartiaux, se reproduisent aujourd'hui sous celui de monarchistes; & qui, s'intrigant de toute manière pour ressusciter parmi nous l'aristocratie aulique, s'arment des décrets de l'Assemblée nationale, pour attaquer son sublime ouvrage, la constitution, & propager une doctrine qui ne peut former que des esclaves, & servir que des tyrans.

Sages & incorruptibles Amis de la constitution, après vous avoir manifesté la haine implacable & le mépris profond que nous concevons pour la morale impie de la secte monarchique, nous allons vous faire connoître l'esprit qui anime les fermes amis de la liberté; & vous jugerez s'ils pouvoient voir avec tranquillité

s'élever, au milieu de la capitale, une ſociété qui ſe fait gloire de rendre le deſpotiſme l'objet de ſon culte religieux.

Simple comme leurs cœurs, pur comme leur patriotiſme, le ſerment qui unit les jeunes Amis de la liberté, eſt de tout ſacrifier pour elle, de protéger, de leur fortune, de leur ſang, de toutes leurs facultés, le citoyen généreux qui aura le courage de ſe dévouer à la dénonciation des traîtres.

Notre première étude ſera de nous pénétrer de l'eſprit des décrets de l'Aſſemblée nationale; peut-être même un jour ſerons-nous aſſez heureux pour expliquer à ceux de nos concitoyens, à qui le ſort a refuſé les moyens de s'inſtruire, ces lois ſublimes & ſalutaires que tant de fois on a cherché à leur rendre odieuſes. Alors, nous livrant tout entiers au feu du patriotiſme, nous nous attacherons à leur prouver que le véritable amour pour la patrie eſt inſéparable du reſpect pour la religion, & de l'obéiſſance envers la loi; nous leur rappellerons ſans ceſſe que ſi un peuple n'eſt heureux qu'autant qu'il eſt libre, ſa liberté n'eſt bien conſolidée qu'autant que la plus parfaite intelligence règne parmi les citoyens.

Voilà, incorruptibles amis de notre conſtitution, voilà les ſentimens qui lient entre eux les jeunes Amis de la liberté; voilà les principes que nous adoptons, que nous chériſſons: ils ſont conformes aux vôtres, puiſqu'ils ſont fondés ſur la raiſon, ſur la vérité, ſur la juſtice; ils ſont conformes aux vôtres, puiſqu'ils ſont ceux que profeſſent nos légiſlateurs eux-mêmes. Puiſſe cette conformité de penſées déjouer enfin les manœuvres ſourdes & continuelles des ennemis de la France; puiſſent les jeunes Amis

de la liberté, unis à jamais, de cœur & d'esprit, aux infatigables Amis de la constitution, voir enfin leurs efforts & leurs travaux couronnés par le succès.

Imprimé par ordre de la société des Amis de la Constitution, séante aux Jacobins.

Paris, 4 Février, l'an deuxiéme.

Signé REUBELL, *Président*; VILLARS, G. BONNECARRERE, VOIDEL, LAVIE, *Secrétaires.*

693